



Paris, le 5 décembre 2012

La Baronnie de la Direction des nouveaux médias (DNM)

Une fois n'est pas coutume, prenons exemple sur le secteur privé :

A-t-on jamais vu un patron de presse français centraliser le multimédia de l'ensemble de ses titres au sein d'un même service ?

Hé bé non. C'est bien dommage nous direz-vous, ça lui permettrait de créer de l'emploi et de faire travailler les copains.

A Radio France, si. Parce qu'on a la culture de l'administration. On sait faire de la radio et de l'administration, on a plus de mal à faire de la radio administrée.

Là où on aurait pu imaginer renforcer et former les équipes multimédia de chaque chaîne, leur donner les moyens financiers et techniques de leurs ambitions, encourager également la bonne volonté des personnels (Producteurs-trices, Technicien-ne-s, Chargé-e-s de réalisations, Documentalistes et Attaché-e-s de production), on a préféré créer une Direction des Nouveaux Médias et offrir un interlocuteur de plus à notre nouvelle Directrice générale.

Il est bien sûr question de choix stratégiques et de moyens ; il y a probablement quelques économies substantielles à faire sur la dîme que la DNM a levée sur le budget de Radio France : en formant le personnel par exemple, tout en libérant les initiatives placées sous l'autorité éditoriale des chaînes.

Que la DNM gère de concert avec les chaînes les projets importants auxquels elle participe activement, rien de plus normal. Qu'il soit, en revanche, très difficile de travailler directement avec les services multimédia des chaînes, pour des projets parfois plus immédiats et souvent moins ambitieux, est une aberration.

Les produits nomades (smartphones, tablettes) sont de plus en plus créatifs, fluides et réactifs. Nous voudrions voir le multimédia de Radio France adopter ces avantages, et non se contenter d'*éléments de langage*.

Nous avons eu par ailleurs de nombreux retours qui semblent indiquer que sur les terres de la Baronnie de Mangin, la DNM ne manque pas d'ambitions. L'une d'entre elles serait de se passer de tout ou partie des personnels existants.

En attendant que notre Directrice générale se penche sur l'ensemble de ces questions, le message adressé par les personnels concernés est clair : Si la DNM s'affranchit de leur collaboration, les personnels concernés s'affranchiront de la DNM et continueront de livrer directement aux chaînes le fruit de leur enthousiasme.

PS : radio.fr a implémenté la fonction réveil sur son application Android, il serait formidable de pouvoir se réveiller avec nos chaînes préférées sur l'application RadioFrance.

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –

www.unsaradiofrance.fr